



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Achats locaux et/ou régionaux des vivres pour 86 écoles du projet McGovern-Dole de la Wilaya du Tagant

Emis par : Counterpart International

Date d'émission : [OBJ]	<b>24 mars, 2025</b>
Numéro de l'appel d'offres : [OBJ]	<b>CI-MGD-RFQ LRP FY25</b>
Intitulé de l'appel d'offres : [OBJ]	<b>Achat des vivres locaux au Tagant</b>
Délai pour poser des questions :	31 mars, 2025 à 17 :00 hr
Délai fixé pour les réponses : [OBJ]	7 avril, 2025 à 17 :00 hr
Date de clôture de réception des offres :	14 avril, 2025 à 17 :00 hr
Soumettre les questions à :	<b><u><a href="mailto:procurement.mauritania@counterpart.org">procurement.mauritania@counterpart.org</a></u></b>
Soumettre les offres sous plis fermés à : Mauritanie	Counterpart International, lot 254 Tevragzeyna Nouakchott

#### Introduction :

COUNTERPART International (ci-après dénommé COUNTERPART), dans le cadre du projet McGovern-Dole Food for Education and Child Nutrition en Mauritanie, lance un appel d'offre pour l'achat de vivres locaux et ou régionaux destinés à 86 écoles se trouvant dans la wilaya du Tagant. Les potentiels fournisseurs doivent être reconnus pour leurs capacités de production et/ou de vente de produits alimentaires. En siute, les postulants doivent être basés en Mauritanie et être en conformité avec toutes les exigences administratives et enfin travailler en étroite collaboration avec les autorités de la santé publique pour garantir l'assurance qualité et disposer d'une solide capacité financière.

#### CONTEXTE

Counterpart International est une organisation non-gouvernementale internationale de droit américain, intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien-être social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans plusieurs pays.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un projet dénommé « Bridging the future » financé par USDA visant à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement primaire par le biais d'un programme d'alimentation scolaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, Counterpart lance un appel d'offres pour acquisition de vivres locaux et ou régionaux destinés à l'alimentation des cantines scolaires de 86 écoles au profit de plus de 19,000 élèves de la wilaya du Tagant.

Les fournisseurs qualifiés sont invités à soumettre des offres (ci-après dénommées "offres") pour la fourniture des vivres locaux et/ou régionaux décrits ci-après. Veuillez noter que les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais engagés lors de la préparation de leurs offres.

## **PAYS ÉLIGIBLE AUX BIENS ET SERVICES**

Le soumissionnaire doit être un fournisseur éligible, régulièrement et légalement installé en Mauritanie.

Les soumissionnaires qui seront considérés comme inéligibles et seront exclus de l'appel d'offres sont

ceux qui figurent dans la liste des sites de contrôle ci-dessous :

[www.SAM.gov](http://www.SAM.gov), par entité ou par individu, et/ou

Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN->

[List/Pages/default.aspx](http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx)), et/ou

Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante :

[http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)).

## **COMPOSITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES A FOURNIR**

<b>Lot des Produits alimentaires</b>	<b>TONNAGE Tonne métriqueMT</b>	<b>CONDITIONNEMENT</b>	<b>DATE d'arrivée au magasin central de CI a NKTT</b>
<b>Lot 1. Huile végétale enrichie en vitamine A</b>	<b>22,4 Tonnes</b>	<b>Bidon de 20L avec autocollant du projet Date de péremption</b>	A définir dans le contrat
<b>Lot 2. Riz local Mauritanien</b>	<b>112 Tonnes</b>	<b>Sacs de 50 kg tissés en polypropylène laminé (pp) de qualité avec marquage et étiquetage du projet en impression Date de péremption</b>	A définir dans le contrat
<b>Lot 3. Farine du Petit mil</b>	<b>112 Tonnes</b>	<b>Sac de 25 kg dans un sac plastique en sac polyéthylène avec marquage et étiquetage du projet en impression Date de péremption</b>	A définir dans le contrat

**Tous les échantillons doivent contenir en première ligne les informations suivantes :**

Logos de Counterpart et de USDA  
Drapeau de la Mauritanie et des USA

Date de péremption du produit

Le titre du projet en arabe puis en français :

- "برنامج ماكجفرن دول التغذية المدرسية "جسر إلى المسقبل"

Programme McGovern-Dole d'alimentation scolaire « un pont vers l'avenir »

Les sacs, cartons et bidons doivent obligatoirement avoir en dernière ligne la mention suivante :

تم شراء هذا المنتج محلياً بتمويل من وزارة الزراعة بالولايات المتحدة

« Ce produit est acheté localement ou régionalement par un financement du Département Américain de l'Agriculture. »

Les fournisseurs retenus à la fourniture de ces produits peuvent consulter le département technique de Counterpart pour mettre à leur disposition les échantillons des emballages.

Les fournisseurs retenus doivent soumettre leurs produits à un contrôle sanitaire auprès des laboratoires agréés établis en Mauritanie pour attester de leur salubrité.

### **Les denrées sont spécifiées en lots décrit comme suit :**

#### **Lot 1. Huile**

L'huile sera livrée dans des bidons en plastiques de 20 litres. La date de consommation préférentielle doit être supérieure à 24 mois à compter de la date de livraison.

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture de l'huile sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer les exigences de ce cahier de charge en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales de l'huile végétale fortifiée :

1.1	Nature denrée	Huile Végétale enrichie en vitamine A
1.2	Quantité totale et termes de livraison	<b>22,4 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>
1.3	Spécifications	D'excellente qualité Saine et propre à la consommation humaine Huile végétale raffinée et enrichie en vitamines A et minéraux
1.4	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott

#### **Lot 2. Riz Mauritanien**

Un riz produit localement de très bonne qualité et adapté à la consommation humaine (variété de brisure longue). Il doit être certifié par un laboratoire agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des aliments,

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture du Riz sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer les exigences de ce cahier de charge en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales du Riz Mauritanien :

2.1	Nature denrée	RIZ BLANC LOCAL : Brisure longue
2.2	Quantité totale et termes de livraison	<b>112 Tonnes. La livraison se fera en totalité et sera bien notifiée dans l'accord d'achat</b>
2.3	Spécifications	D'excellente qualité Sain et propre à la consommation humaine Exempte d'humidité et de résidus de pesticide
2.4	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott

### Lot 3. Petit mil moulu

Un produit local d'excellente qualité et adapté à la consommation humaine. Il doit être certifié par un laboratoire agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des aliments,

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture de la farine du petit mil sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer les exigences de ce cahier de charge en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales de l'huile végétale fortifiée :

4.1	Nature denrée	Petit mil moulu
4.2	Quantité totale et termes de livraison	<b>112 Tonnes.</b> Les termes de livraison se feront de façon séquentielles (à définir dans le contrat)
4.3	Spécifications	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellente qualité</li> <li>- Avoir un goût et une saveur spécifique de céréale torréfiée</li> <li>- Préalablement traité</li> <li>- Sain et propre à la consommation humaine</li> <li>- Bien conditionné</li> </ul>
4.4	Contrôle qualité	L'échantillon approuvé sera consigné par Counterpart pour servir de référence à la commande totale. Le fournisseur devra aussi soumettre son produit à un contrôle sanitaire et requérir les attestations de salubrité avant de livrer à l'entrepôt de Counterpart à Nouakchott (aflatoxine comme paramètre doit être intégré dans les analyses cette fois-ci)

**NB:** Tous les vivres seront livrés au magasin de Counterpart situé à Nouakchott dans la zone portuaire à la charge du fournisseur.

## **PARTICIPATION**

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs qualifiés et légalement installés en Mauritanie et spécialisés dans le domaine de fourniture des vivres.

## **PORTEE DE LA COMMANDE DES VIVRES POUR LES 86 ECOLES DU PROJET AU TAGANT**

- Tous les vivres seront contrôlés et approuvés par un laboratoire agréé par Counterpart avant et après livraison.
- Le fournisseur va supporter les frais liés aux différentes opérations d'auto-contrôle auprès des laboratoires agréés, de manutention et de livraison dans le magasin central de Counterpart à Nouakchott.
- Etablir une collaboration avec le LRP technical lead sur tous les aspects techniques du et/ ou des produit/s à livrer et que chaque produit ait une fiche technique qui répertorie toutes les informations qui l'identifie et le statue. Par exemple le lieu de fabrication, l'usine de transformation, la date de fabrication, la date de péremption et la référence du certificat sanitaire
- La date de péremption, les conditions de stockage et toutes autres informations pertinentes sur le produit que le consommateur et les intermédiaires et Counterpart international doivent savoir.

## **QUALIFICATIONS REQUISES / SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**

Les fournisseurs désirant soumissionner à cet Appel d'Offres doivent présenter une offre écrite respectant les critères ci-après :

- Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie.
- Expérience dans le domaine fourniture des vivres et le transport des vivres prouvée par une attestation de service rendu signée et cachetée.
- Informations sur les qualifications du fournisseur et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de son entreprise.
- Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail)
- Les documents de contrôle qualité délivrés par des laboratoires connus
- Se conformer aux spécifications techniques susmentionnées :
- L'offre financière en HTVA

**NB :** Toute offre qui ne satisfait pas aux critères susmentionnés ne sera pas acceptée.

## **COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUMISSION**

En réponse à cette demande d'offres,

Les dossiers de soumission comprennent :

- La fiche de soumission (y compris l'offre financière du ou des produits alimentaires) dument signée et par connaissance en HTVA et en MRU. Elle doit inclure toutes les activités connexes en lien avec l'opération de livraison et du déchargement dans l'entrepôt central de Counterpart à Nouakchott.
- Un registre du commerce et NIF
- Un quitus fiscal et quitus social de la CNSS en cours de validité ;
- Des attestations de contrôle qualité délivrées par une agence ou institut renommé dans la santé publique.
- Des attestations de service bien rendu dans la fourniture des vivres durant ces trois dernières années.
- Fournir au moins 03 références attestant de l'expérience du soumissionnaire dans le domaine fourniture des vivres indiqués avec nom, Téléphone et contacts des personnes ;
- Un calendrier indiquant le délai de livraison ;
- Une note et échantillon indiquant la capacité du fournisseur sur le ou les produits retenus à livrer avec toutes preuves ou évidence en appui qui peuvent donner poids au choix du fournisseur.

**NB :** Aucune cotation partielle ne sera acceptée et tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences dessus pour que son offre soit acceptée.

## **PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES**

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition sur le ou les produit/s alimentaire/s suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'éligibilité et déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants. Les offres doivent être évaluées pour déterminer le prix le plus compétitif et l'offre la plus techniquement acceptable. L'évaluation des offres sera menée et notée comme suit :

### A. Examen Préliminaire.

Les critères d'éligibilité ci-après seront examinés sur une base d'acceptation/d'élimination pour la conformité :

Le soumissionnaire est éligible au sens de l'article 2 (participation)

L'exhaustivité de l'offre. Tous les documents requis ont été fournis et sont conformes

### B. Qualifications du soumissionnaire et la conformité technique des vivres.

- Les critères techniques et les qualifications des soumissionnaires seront examinés sur une based'acceptation/d'échec pour la conformité :
- Les soumissionnaires doivent détenir les preuves d'éligibilité pour la fourniture des vivres.
- Les produits alimentaires à livrer doivent être de qualité et certifiés par une agence agréée par la santé publique.
- Les services proposés dans le devis sont conformes aux exigences de la section 6.

### C. Evaluation Financière.

Les offres qui sont jugées techniquement acceptables feront l'objet d'une évaluation basée

sur critères susmentionnés dans le tableau qui suit avec des scores.

<b>Critères</b>	<b>Scores</b>
La performance passée du soumissionnaire avec une expérience et capacité dans le domaine de fourniture des vivres locaux ou régionaux durant les 5 dernières années	30
Dossier technique pour chaque type de vivres	20
Délai de Livraison à la réception du bon de commande	10
Détenir un ou plusieurs certificats d'assurance qualité atteste par les institutions agréées en Mauritanie prouvant que l'entreprise est apte à fournir un/des produits alimentaires propre à la consommation humaine	10
Offre Financière en HTVA et en MRU	30
<b>Total</b>	<b>100</b>

***NB : Le prix des denrées va inclure toutes charges connexes et hors taxe et en MRU.***

Counterpart peut demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires par écrit auprès des soumissionnaires à tout moment. Counterpart peut utiliser ces informations dans l'interprétation et l'évaluation des offres, mais les réponses du soumissionnaire ne devront contenir aucun changement concernant la substance, y compris la partie technique et financière de leur cotation. Veuillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande d'offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des offres non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ces lots de marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes

Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.

Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires locaux et ou régionaux répondant à toutes les exigences techniques de cette demande d'offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet Food For Education. Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant la fourniture des vivres.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation du concerné en question

## INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Vous êtes invités à soumettre des offres signées et datées au bureau spécifié dans cette demande au plus tard le **14 avril 2025 à 17 heures GMT** exacte tel que spécifiée dans cette demande. Les Soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;

Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l'entreprise ;

Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie

Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail)

Offre Financière en HTVA

Comment faire les plis (enveloppe) l'offre sera composée de trois enveloppes :

- Une enveloppe A3 où le soumissionnaire mentionne le **titre et référence de l'appel d'offre et le lot du produit alimentaire que vous voulez soumissionner**
- Une enveloppe A4 Contenant l'offre technique
- Une enveloppe A4 contenant l'offre financière

Il est envisagé qu'un contrat à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l'offre la plus compétitive pour les lots des produits alimentaires. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s'il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres doivent être déposées aux bureaux de Counterpart sous plis fermé au plus tard le **14 avril 2025** avant la clôture à 17 heures GMT. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART. Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l'offre.

## DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **31 mars 2025** à 17hr par courriel à [procurement.mauritania@counterpart.org](mailto:procurement.mauritania@counterpart.org). Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'offres.

## **NOTIFICATION DE SÉLECTION**

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

## **NATURE DU CONTRAT**

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu et la livraison de la commande dépendra d'une communication que CI adressera au fournisseur et de notre plan de stockage du magasin central à Nouakchott.

Le calendrier de paiement pour chaque livraison est comme suite qui suivant :

- Paiement se fera après réception définitive sans réserve confirmer dans un PV par LRP Lead
- Facture définitive de la quantité passée à la commande
- La facture sera libérée à 100%

Tous les paiements seront effectués en MRU, par virement à l'ordre du fournisseur qui sera payé dans deux (2) semaines après réception des preuves de livraison totale de la commande un rapport sera établi en ce sens par l'équipe CI Field et plus particulièrement par le Chargé des vivres.

## **RESERVES**

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la

Compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.

Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel où

Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.

Counterpart se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel d'offre, ou d'attribuer le marché à un ou plusieurs adjudicataires. Il se réserve également le droit de vérifier les stocks auprès des fournisseurs éventuels sans que cela ne représente un engagement de sa part. peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes - à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

### **Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions**

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu accepte toutes les conditions de la politique de confidentialité de Counterpart ( aux <https://www.counterpart.org/terms> and conditions/ ), et donne à Counterpart t International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des Etats-Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant [privacy@counterpart.org](mailto:privacy@counterpart.org) . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

### **Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues**

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.

### **Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:**

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement ou composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

### **Liste de vérification de l'offre**

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

- Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 19 pour le modèle)
- Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts
- Copie du registre de commerce et le NIF (voir la section 7 pour plus de détails)

### **Spécifications et exigences techniques**

Les soumissionnaires sont priés de soumettre une offre technique décrivant tout le processus ainsi que les méthodes à appliquer pour mener la fourniture des vivres et proposer une offre financière

aux différents lots de cet appel d'offre.

### **Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : Counterpart International Mauritanie  
254 Tevrag Zeina, Nouakchott, Mauritanie

Référence : Sélection fournisseurs pour l'achat des vivres au Tagant

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour vous fournir lequel et/ou les lots de vivres décrits dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel de Counterpart ou du projet « Bridging the future »

Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et

Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.

Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.

Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-devin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :